

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2020**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Date de convocation
19/06/2020

Le **Vingt-quatre juin deux mil vingt**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, FAUCHEUX Freddy, MANCEAU Martine, BELLIER Christian, PAYELLE Dagmar, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, TARDIVEL Fanély, COLINET Samuel, FUZIER Alexandre, MARTINNE Anne-Laure, MARTINET Doris, AUBERT Denis, JOUAULT Pascal, AUPIED Isabelle.

Absent(e)s excusé(e)s : Alain CORNÉE (a donné pouvoir à BOTREAU Yves-Laurent).

Absent(e)s : /

Secrétaire de séance : GUESDON Marie-Christine.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juin 2020
Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire
Proposition création postes d'adjoints supplémentaires et élection
Indemnité de fonctions élus
Affectation des résultats des comptes administratifs 2019
Budgets 2020 (Commune – Lotissements)
Vote des taux d'imposition communaux 2020
Subventions aux associations
Travaux voirie 2020 : attribution du marché
Protocoles de vente lotissement le Courtil
Dénomination des rues du lotissement le Courtil
Convention RIPAME mise à disposition locaux salle multifonctions
Tarifs location salle des fêtes pour répétitions théâtre
Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juin 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la dernière séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 17 voix le compte-rendu de la séance du 10 juin 2020.

Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis Garage BF AUTO : entretien véhicule Expert et remplacement 2 pneus d'un montant de 331,93 € T.T.C.
- Devis ADEQUAT : fourniture sacs déjections canines pour distributeurs d'un montant de 226,32 € T.T.C.

- Devis SARL AIR+NET : contrôle hotte de la salle des fêtes et de la salle multifonctions d'un montant de 546,00 € T.T.C.
- Devis Garage BF AUTO : entretien véhicule Iveco et remplacement 2 pneus d'un montant de 739,10 € T.T.C.
- Devis GESLIN 3 TECH : mise aux normes goulotte électrique à la bibliothèque d'un montant de 389,86 € T.T.C.

Proposition création postes d'adjoints supplémentaires et élection

Postes adjoints supplémentaires :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2,
Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 27 mai 2020 fixant à trois le nombre d'adjoints,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que le nombre de commissions communales mises en place est important, soit 12,

Considérant que l'activité professionnelle du maire et des trois adjoints limite leur disponibilité,

Considérant que la répartition des charges de travail induites par ce nombre de commissions nécessite la création de postes supplémentaires d'adjoints pour une meilleure efficacité,

Monsieur le Maire propose la création d'un poste de 4^{ème} adjointe et d'un poste de 5^{ème} adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** par 16 voix POUR et 3 voix CONTRE cette proposition.

Election :

Vu la délibération du Conseil Municipal décidant la création d'un poste de 4^{ème} adjointe et d'un poste de 5^{ème} adjoint,

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le Conseil Municipal décide de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions de 4^{ème} adjointe et de 5^{ème} adjoint qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner, soit deux.

A l'issue de ce délai, le Maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions de 4^{ème} adjointe et de 5^{ème} adjoint est déposée. Cette liste sera jointe à la présente délibération. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de liste.

Le Conseil Municipal désigne Mme MARTINET Doris, Mme AUPIED Isabelle, et M. COLINET Samuel comme assesseurs.

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie.

Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote :

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	16
f. Majorité absolue ⁴	9

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MANCEAU Martine	16	SEIZE
.....

Ont été proclamés 4^{ème} adjointe Martine MANCEAU et 5^{ème} adjoint Alain CORNÉE.

Indemnité de fonctions élus

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code général des collectivités territoriales (CGCT) dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Le Maire perçoit de droit l'indemnité telle que prévue par le CGCT pour la strate de population, *soit pour la commune 51,6 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027). L'indemnité est fixée automatiquement au taux maximal mais à sa demande et par délibération, le maire peut demander à bénéficier d'une indemnité à taux inférieur.*

Il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et aux autres conseillers municipaux (articles L2123-23, 24 et 24-1 du C.G.C.T.). Un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante sera joint à la délibération.

Considérant que la commune d'Erbrée appartient à la strate de 1 000 à 3 499 habitants, au regard du recensement en vigueur au 1er janvier 2020 (Décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019 modifiant le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population) pour tout le mandat.

Considérant que le nombre d'adjoints au maire a été fixé à 5, dans la limite de 30 % du nombre de conseillers.

Le Maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante :

- l'indemnité du maire, 51,6 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour),

- et du produit de 19,8 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour) pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints, et du produit de 9 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour) pour les 4^{ème} et 5^{ème} adjoints,
- soit 5 017,33 € brute au lieu de 5 857,44 € brute maximale.

ELUS	INDICE 1027	TAUX MAXIMUM	TAUX VOTE	BRUT	NET
Maire	3 889,40 €	51,60	51,60	2 006,93 €	1 589,49 €
1er adjoint	3 889,40 €	19,80	19,80	770,10 €	666,14 €
2ème Adjoint	3 889,40 €	19,80	19,80	770,10 €	609,92 €
3ème Adjoint	3 889,40 €	19,80	19,80	770,10 €	609,92 €
4ème adjoint	3 889,40 €	19,80	9,00	350,05 €	277,24 €
5ème adjoint	3 889,40 €	19,80	9,00	350,05 €	277,24 €
				- €	- €
TOTAL		150,60	129,00	5 017,33 €	3 973,72 €

(l'indemnité du maire sera soumise aux cotisations du régime général, IRCANTEC et DIF soit pour la part salariale = 6,9 % vieillesse plafonnée + 0,4 % vieillesse déplafonnée, 9,70 % CSG/RDS + 2,8 % IRCANTEC, 1% DIF, TOTAL = 20,8 % sans compter le prélèvement à la source.

Les indemnités des adjoints seront soumises aux cotisations CSG/RDS, IRCANTEC et DIF, soit pour la part salariale TOTAL = 13,5 %)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R2123-23,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR, 1 abstention et 3 voix CONTRE le vote des taux comme suit :
 - o 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} adjoints à 19,8 % à compter du 28 mai 2020,
 - o 4^{ème} et 5^{ème} adjoints à 9 % à compter du 25 juin 2020,
- **Décide** par 9 voix CONTRE et 10 abstentions de ne pas verser une indemnité aux conseillers municipaux.

Le Maire rappelle que les conseillers peuvent être indemnisés dans le cadre de leur mandat lorsqu'ils se déplacent à des réunions dans les instances ou organismes où ils représentent la commune conformément à la délibération du 9 mars 2012 (préconisé au-delà de 30 km aller-retour).

Affectation des résultats des comptes administratifs 2019 et vote budgets 2020

Budget Commune

- **Affectation de résultat 2019**

Il est proposé d'affecter le résultat 2019 de fonctionnement d'un montant de 603 719,19 € (budget commune) + 112 467,18 € (budget assainissement – à reverser à Vitré Communauté) = 716 186,37 € comme suit :

- Compte 1068 « Affectation résultat » : /
- Compte 002 « Report à nouveau » : 716 186,37 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** par 19 voix cette proposition.

• Budget Primitif 2020 : COMMUNE

Articles	Libellé	Budget 2019	Réalisé 2019	en %	Proposition 2020
DEPENSES de FONCTIONNEMENT					
Ch 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	322 000,00	300 577,28	93,35	326 000,00
Ch 012	CHARGES DE PERSONNEL	371 000,00	361 501,47	97,44	416 000,00
Ch 014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 000,00	1 217,00	60,85	2 000,00
Ch 65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	246 400,00	235 113,09	95,42	290 000,00
Ch 66	CHARGES FINANCIERES	75 400,00	20 871,47	27,68	25 000,00
Ch 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 200,00	-	-	115 467,18
Ch 022	DEPENSES IMPREVUES	50 000,00	-	-	35 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 070 000,00	919 280,31	85,91	1 209 467,18
Ch 023	VIR. à la SECTION D'INVESTISSEMENT	401 760,00	-	-	921 378,00
Ch 042	OPERATIONS d'ordre entre sections	2 000,00	1 797,90	89,90	2 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	403 760,00	1 797,90	-	923 378,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 473 760,00	921 078,21	62,50	2 132 845,18

RECETTES de FONCTIONNEMENT					
Ch 013	ATTENUATION DE CHARGES	1 200,00	5 200,76	433,40	1 000,00
Ch 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	34 599,92	37 362,53	107,98	36 179,81
Ch 73	IMPOTS ET TAXES	909 710,00	922 375,00	101,39	930 000,00
Ch 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	336 659,00	372 709,76	110,71	337 379,00
Ch 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	98 000,00	102 107,10	104,19	100 000,00
Ch 76	PRODUITS FINANCIERS	-	12,50	-	-
Ch 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 300,00	3 738,67	-	2 100,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 382 468,92	1 443 506,32	104,42	1 406 658,81
Ch 042	OPERATIONS d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	-	-	10 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 000,00	-	-	10 000,00
Ch 002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	81 291,08	-	-	716 186,37
002	Excédents antérieurs reportés	81 291,08	-	-	716 186,37
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 473 760,00	1 443 506,32	97,95	2 132 845,18
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			522 428,11		-
EXCEDENT REPORTE N-1			81 291,08		
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT			603 719,19		
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT			112 467,18		

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser	Proposition 2020	TOTAL
DEPENSES d'INVESTISSEMENT						
N° 22	EMBEL. & AMENAG. DU BOURG	169 800,00	17 060,19	146 400,00	25 000,00	171 400,00
N° 23	TRAVAUX SALLE DES FETES & ABORDS	15 400,00	360,00	6 800,00	-	6 800,00
N° 31	TRAVAUX EGLISE	26 000,00	-	-	57 000,00	57 000,00
N° 45	RESERVE FONCIERE	130 500,00	146,00	1 800,00	253 500,00	255 300,00
N° 72	ACQUISITION DE MATERIEL	34 000,00	22 089,36	1 000,00	86 000,00	87 000,00
N° 73	VOIRIE COMMUNALE	322 300,00	212 311,58	96 500,00	100 000,00	196 500,00
N° 97	LOCAUX PROFESSIONNELS	74 800,00	34 369,79	40 400,00	34 600,00	75 000,00
N° 100	CIMETIERE	11 000,00	-	8 000	15 000,00	23 000,00
N° 107	LOCAL TECHNIQUE DU VERGER	-	-	-	-	-
N° 112	SALLE MULTIFONCTIONS	651 700,00	543 212,53	99 200,00	-	99 200,00
N° 115	BIBLIOTHEQUE	2 500,00	-	1 000,00	-	1 000,00
N° 10001	ETUDES D'URBANISME	54 200,00	37 030,57	16 000,00	-	16 000,00
	OPERATIONS NON AFFECTEES	80 000,00	80 000,00	-	-	-
	OPERATIONS FINANCIERES	106 999,17	95 408,43	1 000,00	368 731,18	369 731,18
Ch 020	DEPENSES IMPREVUES	30 000,00	-	-	90 000,00	90 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 709 199,17	1 041 988,45	418 100,00	1 029 831,18	1 447 931,18
Ch 040	OPERATIONS d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	-	-	10 000,00	10 000,00
Ch 041	OPERATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-	165 030,00	165 030,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 000,00	-	-	175 030,00	175 030,00
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	32 754,83	32 754,83	-	-	-
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 751 954,00	1 074 743,28	418 100,00	1 204 861,18	1 622 961,18

Mickaël DUBOIS s'excuse et quitte la réunion à 21h 45

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Vote** par 17 voix POUR et 1 abstention le budget 2020 **par opération** en ce qui concerne la section d'**investissement** et au niveau du **chapitre** en ce qui concerne la section de **fonctionnement**

Budget Lotissement Verdon

- **Affectation de résultat 2019**

Il est proposé de laisser la totalité du résultat 2019 à la section fonctionnement du budget comme suit :

- Compte 002 « Report à nouveau » 252 376,51 €.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** par 18 voix cette proposition.
- **Budget Primitif 2020 : LOTISSEMENT VERDON**

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Articles	Libellé	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	en %	PROPOSITION 2020
Ch 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	220 000,00	-	-	220 000,00
6015	Incorporation acq, terrain	-	-	-	-
6045	Etudes et prestations	5 000,00	-	-	5 000,00
605	Travaux	215 000,00	-	-	215 000,00
60633	Fourniture de voirie	-	-	-	-
Ch 65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	5,00	-	-	5,00
65888	Charges exceptionnelles	5,00	-	-	5,00
Ch 66	CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
66111	Intérêts des emprunts et dettes	-	-	-	-
6615	Intérêts des c/courants, dépôt	-	-	-	-
Ch 67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
673	Titres annulés	-	-	-	-
678	Autres charges exceptionnelles	-	-	-	-
Ch 022	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	220 005,00	-	-	220 005,00
Ch 023	VIR. à la SECTION D'INVESTISSEMENT	233 772,98	-	-	233 772,98
023	Virement à la secton d'investissement	233 772,98	-	-	233 772,98
Ch 042	OPERATION d'ordre entre sections	251 069,83	-	-	251 069,83
71355	Variation des stocks	251 069,83	-	-	251 069,83
Ch 043	OPERATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-	-
608	Frais divers	-	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	484 842,81	-	-	484 842,81
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	704 847,81	-	-	704 847,81

RECETTES de FONCTIONNEMENT

Articles	Libellé	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	en %	PROPOSITION 2020
Ch 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	28 809,00	-	-	28 809,00
7015	Ventes de terrains aménagés	28 809,00	-	-	28 809,00
Ch 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-	-	-	-
7473	Département	-	-	-	-
Ch 75	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	5,00	-	-	5,00
7588	Produits divers de gestion courante	5,00	-	-	5,00
Ch 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	-
7788	Produits exceptionnels divers	-	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES REELLES	28 814,00	-	-	28 814,00
Ch 042	OPERATIONS d'orde entre sections	423 657,30	-	-	423 657,30
7133	Variation des en-cours de production de biens	-	-	-	-
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	423 657,30	-	-	423 657,30
Ch 043	OPREATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	-	-	-	-
796	Transfert de charges financières	-	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	423 657,30	-	-	423 657,30
Ch 002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	252 376,51	-	-	252 376,51
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	704 847,81	-	-	704 847,81
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-		-
	EXCEDENT REPORTE N-1		252 376,51		
	RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT		252 376,51		

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser	PROPOSITION 2020
	OPERATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
1641	Remboursement capital des emprunts	-	-	-	-
040	OPERATION d'ordre entre sections	423 657,30	-	-	423 657,30
3355	Travaux en cours	-	-	-	-
3555	Terrains aménagés	423 657,30	-	-	423 657,30
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	251 069,83	-	-	251 069,83
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	674 727,13	-	-	674 727,13

RECETTES d'INVESTISSEMENT

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser	PROPOSITION 2020
	OPERATIONS FINANCIERES	189 884,32	-	-	189 884,32
1641	Emprunt d'équilibre	189 884,32	-	-	189 884,32
	OPERATIONS NON AFFECTEES	-	-	-	-
1068	Affectation de résultat	-	-	-	-
	VIR de la SECTION DE FONCTIONNEMENT	233 772,98	-	-	233 772,98
021	Virement de la section de fonctionnement	233 772,98	-	-	233 772,98
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	251 069,83	-	-	251 069,83
3355	Travaux	-	-	-	-
3555	Terrains aménagés	251 069,83	-	-	251 069,83
001	Excédent d'investissement reporté	-	-	-	-
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	674 727,13	-	-	674 727,13
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-	-	-
	DEFICIT REPORTE N-1		- 251 069,83		
	RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT		- 251 069,83		

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Vote** par 18 voix budget 2020 du lotissement le Verdon au niveau du **chapitre** en ce qui concerne la section d'**investissement** et au niveau du **chapitre** en ce qui concerne la section de **fonctionnement**.

Budget Lotissement Verdon

- **Budget Primitif 2020 : LOTISSEMENT COURTIL**

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Articles	Libellé	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	en %	PROPOSITION 2020
Ch 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	603 000,00	116 188,79	-	542 000,00
6015	Incorporation acq, terrain	-	-	-	-
6045	Etudes et prestations	23 000,00	13 414,53	-	42 000,00
605	Travaux	580 000,00	102 774,26	-	500 000,00
60633	Fourniture de voirie	-	-	-	-
Ch 65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	5,00	0,76	-	5,00
65888	Charges exceptionnelles	5,00	0,76	-	5,00
Ch 66	CHARGES FINANCIERES	3 000,00	512,22	-	3 000,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	3 000,00	512,22	-	3 000,00
6615	Intérêts des c/courants, dépôt	-	-	-	-
Ch 67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
673	Titres annulés	-	-	-	-
678	Autres charges exceptionnelles	-	-	-	-
Ch 022	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	606 005,00	116 701,77	-	545 005,00
Ch 023	VIR. à la SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	21 808,70
023	Virement à la secton d'investissement	-	-	-	21 808,70
Ch 042	OPERATION d'ordre entre sections	9 189,75	9 189,75	-	126 490,76
71355	Variation des stocks	9 189,75	9 189,75	-	126 490,76
Ch 043	OPERATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00	1 112,22	-	3 000,00
608	Frais divers	3 000,00	1 112,22	-	3 000,00
Ch 002	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,15	-	-	0,91
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 189,90	10 301,97	-	151 300,37
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	618 194,90	127 003,74	-	696 305,37

RECETTES de FONCTIONNEMENT

Articles	Libellé	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	en %	PROPOSITION 2020
Ch 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	-	-	-	132 803,73
7015	Ventes de terrains aménagés	-	-	-	132 803,73
Ch 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-	-	-	-
7473	Département	-	-	-	-
Ch 75	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	5,15	-	-	5,00
7588	Produits divers de gestion courante	5,15	-	-	5,00
Ch 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	-
7788	Produits exceptionnels divers	-	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5,15	-	-	132 808,73
Ch 042	OPERATIONS d'orde entre sections	615 189,75	126 490,76	-	560 496,64
7133	Variation des en-cours de production de biens	-	-	-	-
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	615 189,75	126 490,76	-	560 496,64
Ch 043	OPREATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00	512,22	-	3 000,00
796	Transfert de charges financières	3 000,00	512,22	-	3 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	618 189,75	127 002,98	-	563 496,64
Ch 002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPOTES	-	-	-	-
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	618 194,90	127 002,98	-	696 305,37
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	0,76	-	-
	EXCEDENT REPORTE N-1	-	0,15	-	-
	RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	-	0,91	-	-

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser	PROPOSITION 2020
	OPERATIONS FINANCIERES	45 000,00	-	-	61 312,06
1641	Remboursement capital des emprunts	45 000,00	-	-	61 312,06
040	OPERATION d'ordre entre sections	615 189,75	126 490,76	-	560 496,64
3355	Travaux en cours	-	-	-	-
3555	Terrains aménagés	615 189,75	126 490,76	-	560 496,64
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	9 189,75	-	-	-
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	669 379,50	126 490,76	-	621 808,70

RECETTES d'INVESTISSEMENT

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser	PROPOSITION 2020
	OPERATIONS FINANCIERES	660 189,75	600 000,00	-	-
1641	Emprunt d'équilibre	660 189,75	600 000,00	-	-
	VIR de la SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	21 808,70
021	Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	21 808,70
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	9 189,75	9 189,75	-	126 490,76
3355	Travaux	-	-	-	-
3555	Terrains aménagés	9 189,75	9 189,75	-	126 490,76
001	Excédent d'investissement reporté		-	-	473 509,24
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	669 379,50	609 189,75	-	621 808,70
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		482 698,99	-	-
	EXCEDENT REPORTE N-1		- 9 189,75		
	RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT		473 509,24		

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Vote** par 18 voix le budget 2020 du lotissement le Courtil au niveau du **chapitre** en ce qui concerne la section d'**investissement** et au niveau du **chapitre** en ce qui concerne la section de **fonctionnement**.

Vote des taux d'imposition communaux 2020

Si les taux ne sont pas modifiés par rapport à l'année 2019, le produit des contributions directes locales s'établira comme suit :

TAXE	BASES 2019 effectives	TAUX COMMUNAL	BASES 2020 prévisionnelles	PRODUIT
Taxe d'habitation	1 800 673	12,90 %	1 864 000	240 456 €
Taxe foncière (bâti)	3 027 816	13,76 %	3 061 000	421 194 €
Taxe fonc.(non bâti)	184 398	31,46 %	186 700	58 736 €
				720 386 €

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, les taux de taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le maintien des taux actuels.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix de ne pas augmenter les taux.

Vote des subventions aux associations
--

La commission des finances, réunie le 16 juin 2020, propose d'attribuer les subventions aux associations de la commune et aux associations hors commune.

Ci-dessous détail des subventions proposées pour l'année :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2020
Union Sportive Erbrée/Mondevert (USEM)	2 574,00 €
Association Sportive Erbrée Basket (ASEB)	1 674,00 €
Entente Sportive Erbréenne (ESE) (pas de demande)	0,00 €
Vitagym Erbrée/Mondevert	600,00 €
Sous-Total	4 848,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES-VIE SOCIALE	2020
Théâtre "Les Sans Clocher" - Erbrée	0,00 €
La Fanfare Saint-Jean Bosco	250,00 €
Union des Anciens Combattants Erbrée/Mondevert	150,00 €
Club 2ème Jeunesse - Erbrée (pas de demande)	0,00 €
ADMR - Canton d'Argentré-du-Plessis	500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers - Erbrée (pas de demande)	0,00 €
Groupe de Défense des cultures - Erbrée	1 000,00 €
Familles Rurales "Titounette" Erbrée/Mondevert	200,00 €
Erbrée - Rando	150,00 €
Sous-Total	2 250,00 €
ASSOCIATIONS ECOLE	2020
APEL Erbrée	650,00 €
OGEC - Cantine de l'école Erbrée	23 900,00 €
Association Sportive des Ecoles de Haute Vilaine (ASHEV)	150,00 €
Sous-Total	24 700,00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	2020
ADSPV - Bistrot mémoire	100,00 €
ADMR - Canton de Vitré	200,00 €
Solidarité Vitréenne pour le collectif EPISOL	340,00 €
CLIC - Vitré	100,00 €
Sous-Total	740,00 €
TOTAL GENERAL	32 538,00 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Vote** par 18 voix les subventions proposées.

Travaux voirie 2020 : attribution du marché

La commission voirie communale, réunie le 17 juin 2020, a pris connaissance du rapport d'analyse des offres du cabinet Plaine Etude, maître d'œuvre. Cinq entreprises ont remis une offre. La commission propose de retenir celle de l'entreprise FTPB de Saint-Pierre-La-Cour d'un montant de 63 510,95 € H.T, soit 76 213,14 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix de retenir l'offre de l'entreprise FTPB,
- **Autorise** M. le Maire à signer le marché correspondant et d'éventuelles modifications en cours d'exécution (avenants).

Protocoles de vente lotissement le Courtil

L'étude de Maître de GIGOU, notaire à Vitré, propose de faire signer aux futurs acquéreurs des lots du lotissement le Courtil un protocole qui permettra de procéder directement à la vente si les personnes le souhaitent sans faire de compromis pour permettre de gagner du temps.

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer les protocoles de vente (*14 options à ce jour*).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 18 voix cette proposition,
- **Autorise** M. le Maire à signer les protocoles de vente pour les 26 lots.

Dénomination des rues du lotissement le Courtil

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à dénommer les nouvelles voies qui seront créées pour le lotissement du Courtil.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix de dénommer la voie « rue du Courtil ».

Convention RIPAME mise à disposition locaux salle multifonctions

Une nouvelle convention doit être établie pour la mise à disposition des locaux de la salle multifonctions au RIPAME. Il s'agit d'une mise à disposition gratuite.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 18 voix la convention proposée,
- **Autorise** M. le Maire à la signer.

Tarifs location salle des fêtes pour répétitions théâtre

Un nouveau tarif de la salle des fêtes est proposé au théâtre (les Sans-Clocher) pour réaliser les répétitions de ces pièces, soit 400 € (23 séances de répétitions).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** par 18 voix ce nouveau tarif pour le théâtre.

Questions diverses

Informations

AFMTELETHON

Le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre 2020.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (droit de préemption urbain)

Dans le cadre de la vente d'un immeuble, Maître de GIGOU, notaire à Vitré, demande si la commune souhaite faire valoir son droit de préemption sur le bien situé 7 rue Turquoise, parcelles E n° 1412 d'une superficie de 565 m².

Avis Conseil Municipal : **pas préemption du bien.**

DESIGNATIONS DELEGUES POUR ELECTIONS SENATORIALES

La Préfecture informe les communes que la date de réunion du conseil municipal pour la désignation des délégués pour les élections sénatoriales est le **vendredi 10 juillet prochain date impérative.**

Prochaine date de réunion Conseil Municipal :

- **Mercredi 8 juillet 2020**

Réunions commissions :

CCAS : le 7 juillet à 14h00